

COMMUNE DE MONTAUD

Bulletin d'information n°22



La Saint Antoine, fête des laboureurs

Sommaire

Le mot du maire	p 2
Informations Municipales	p 5
La vie des Associations	p 7
Informations diverses	p 16
Tarifs	p 23



Hiver 2006/2007

LE MOT DU MAIRE

Nous étions nombreux lors du rendez-vous annuel des échanges de vœux, le samedi 13 janvier, et les élus des communes voisines, ainsi que notre député, Président du Conseil Général, avaient répondu « présents » à cette invitation, montrant ainsi le plaisir qu'ils éprouvent à nous rencontrer. Merci à tous, cette soirée fut un succès !

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés sur notre commune au cours de l'année 2006. J'ai eu le plaisir de rencontrer en mairie la plupart d'entre vous. Vous avez j'en suis certain, réalisé un de vos rêves : résider à moins de 25 km d'une importante agglomération, assez près d'un échangeur autoroutier, à 7 km du chef lieu de canton, la ville de Tullins-Fures où les différents commerces et marchés permettent de s'approvisionner en produits de qualité. Vous avez trouvé à Montaud : une crèche, l'école primaire avec garderie périscolaire et cantine, une multitude d'activités tant pour les enfants que pour les adultes organisées par les huit associations locales. Tous ces avantages et bien d'autres que je ne cite pas, tellement la liste exhaustive serait longue, vous permettront de mieux accepter les difficultés inhérentes aux communes rurales de montagne dont Montaud n'est pas épargnée. Aujourd'hui, ce sont 540 personnes qui ont établi leur résidence principale à Montaud. (en 1825, c'est à dire 182 ans en arrière, la population était de 555 habitants).

Les inscriptions sur les listes électorales clôturées le 31 décembre dernier laissent présager une participation massive de votants lors des élections présidentielles fixées les 22 avril et 6 mai, ainsi qu'aux élections législatives des 10 juin et 17 juin. En effet, de 392 électeurs au 28 février 2006, le nombre est passé à 417 au 31 décembre, soit 42 inscriptions et 17 radiations pendant la même période.

Après les gros travaux de réhabilitation du groupe scolaire, au cours des exercices précédents, travaux engagés par la Communauté de Communes Vercors Isère, le Conseil Général de l'Isère a repris possession en octobre, du dernier bâtiment préfabriqué, loué pendant la durée du chantier. L'installation de trois bâtiments avait permis d'une part d'assurer la sécurité des enfants et des enseignants et d'autre part, de réduire les contraintes des entreprises, ce qui leur a permis de livrer le bâtiment dans les délais impartis.

Mais en 2006 il a fallu continuer à traiter les finitions, je dirais même les malfaçons pour un nombre restreint de corps de métiers ; aménager le local de rangements, installer divers accessoires et matériels, dégager la végétation qui se rapprochait de plus en plus près des locaux. Ces travaux ont essentiellement été réalisés par l'employé communal. Après l'installation par la CCVI d'un réseau informatique, l'acquisition d'une imprimante laser couleur et de deux postes de travail, venant en complément du matériel en place, il a été décidé en Conseil d'école, et avec l'aval des membres du conseil de la Communauté de Communes, que les travaux sommaires de maintenance, de dépannage et d'uniformisation des postes soient supervisés par un de mes adjoints. Cette organisation donne satisfaction et démontre une fois de plus que rigueur et directives clairement définies conduisent aux résultats attendus : donner satisfaction aux utilisateurs à moindre coût.

La commission travaux a mené une démarche identique, permettant d'implanter la signalétique des hameaux. Après une période de gestation vraiment un peu longue, le 23 juin, les membres de la commission travaux ont posé les poteaux.

Le 3 octobre, en début d'après midi, une tornade a frappé localement plusieurs de nos hameaux, et notamment le village. Quelques arbres arrachés, une dizaine de toitures secouées dont la mairie et l'église. L'intervention d'une entreprise de charpente /couverture sur la mairie, et celle des pompiers, accompagnés de la gendarmerie, a permis d'éviter le pire, puisque après le vent, ce fût la pluie. Dans les jours qui ont suivi, les travaux d'un couvreur et d'un plâtrier peintre ont fait oublier cette mésaventure.

2006 a vu également la mise en place en mairie, d'un Système d'Information Géographique (S.I.G) permettant la consultation :

- du cadastre,
- de la matrice cadastrale,
- du réseau d'eau.

Brigitte a pris rapidement en mains cet outil permettant des recherches multicritères (nom du propriétaire, n° de parcelle, pointage sur une carte générale de la commune, etc...), et surtout, en ce qui concerne le réseau d'eau, de simuler des manipulations de vannes avec en retour, les conséquences virtuelles de l'opération, ce qui évite bon nombre de mauvaises manœuvres sur le terrain. Certains contribuables ont eu l'occasion d'expérimenter ce système de consultation du cadastre lors de leur passage au secrétariat de mairie et peuvent témoigner de la qualité du service qui leur a été donné.

L'installation d'un réseau wifi, par l'Association "Montaud sans fil " nécessitait l'électrification en basse tension, d'un point stratégique situé près du cimetière, repéré pour l'implantation d'une antenne relais. Pour permettre un démarrage sans délais, de l'émetteur, et laisser au Syndicat Energie 38 le temps de boucler administrativement le projet, une ligne provisoire avait été mise en place par la municipalité. Le réseau définitif vient d'être réalisé en souterrain, au mois de novembre dernier.

Un autre moment fort de l'année 2006 a été l'affouage. L'affouage, ancienne tradition des communes forestières, permet à leurs habitants de bénéficier de quelques mètres cubes de bois de chauffage à bas prix, ce qui est une bonne affaire lorsque l'ensemble des combustibles subit une hausse importante de leur prix d'achat.

Un permis d'exploiter est remis au maire par l'Office National des Forêts, permettant au Conseil Municipal de décider par délibération (qui devient exécutoire), si le bois est délivré aux affouagistes sur pied, où façonné.

Abattre de gros troncs d'arbres sur une forte pente requiert la connaissance de techniques de bûcheronnage qui seules permettent de sécuriser au maximum ce dangereux travail. Le Conseil Municipal, dans un souci de mettre à la disposition d'un plus grand nombre d'habitants, les ressources de la forêt, a décidé lors de la séance du 6 décembre 2005, de confier à un professionnel, l'abattage et le débardage du lot attribué en Bois Vert, laissant aux acquéreurs le façonnage et le transport. Les quantités demandées ayant dépassé le stock mis à disposition, il a fallu réduire quelque peu les réservations les plus importantes. Ce fut une bonne opération pour les acquéreurs : bois de bonne qualité, à un prix exceptionnel. L'affaire se révèle d'autant meilleure, que le thermomètre ne se décide pas à afficher des températures nécessitant d'allumer la cheminée !

Concernant l'affouage pour cette année, la décision dépendra de l'avancement des travaux résultant de la vente effectuée sur la parcelle n° 4.

Après cette rétrospective sur 2006, quels sont les projets pour 2007 ?

- L'extension du cimetière, opération qui si elle n'est pas subventionnable, doit être réalisée car les communes ont l'obligation de posséder un nombre de tombes disponibles dans une proportion liée à la population. Le ratio imposé n'est plus atteint. Après l'acquisition du terrain nécessaire à l'agrandissement, conclue en 2002, votre Conseil Municipal a dû définir des priorités qui là encore ont eu pour conséquence de différer ces travaux. Les appels d'offre devraient pouvoir être lancés rapidement.

- La création d'un local de rangement jouxtant la crèche.

Le projet est arrêté et nous en sommes à la consultation de deux corps de métier.

Tout comme est tenu de pratiquer chaque contribuable, j'ai déposé une déclaration de travaux.

- La signature avec la Caisse d'Allocations Familiales, d'un nouveau contrat enfance jeunesse pour une durée de quatre ans (2007/2010), prenant le relais du premier contrat enfance, venu à échéance le 31 décembre 2006.

- L'extension du réseau d'assainissement aux platières et le remplacement des canalisations en éternit par des canalisations en fonte au hameau des muets.
Un rapport établi après une étude diagnostique établie au 4e trimestre 2005, mentionnait un risque de casse possible lié à la vétusté des matériaux, le réseau ayant été réalisé lors de la première tranche d'adduction d'eau potable en 1956.
Le diagnostic était malheureusement bon, puisque lors du contrôle des poteaux d'incendie par les pompiers, la conduite s'est rompue et une réparation provisoire a dû être engagée.
Les études effectuées en 2006 par la D.D.E. ont permis le dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès du Conseil Général. Le Parc Régional du Vercors est également sollicité pour la partie assainissement.
- Autre projet : l'acquisition par la commune, de terrains classés dans le Plan d'Occupation des Sols « zones réservées pour aménagements publics ». Le temps est venu de mener des actions permettant à la place du village et aux alentours de la salle des fêtes, de continuer à remplir (ou remplir à nouveau) pendant de nombreuses années, leur rôle de « lieu de rencontre » où il est possible et agréable de s'y arrêter, de pratiquer quelques sports collectifs, tout en apportant le moins de gêne possible aux riverains.
- Il faut enfin parler de la mise en place de la réforme des politiques territoriales du Conseil Général, concernant les aides aux communes et à leurs regroupements pour leurs investissements. Le département est divisé en 13 territoires, dont le territoire Sud Grésivaudan auquel notre commune est rattachée. La direction de ce territoire, basée à la maison du département à St Marcellin, est assurée par Madame Florence CLERC, où se trouvent les services :

1. Aménagement	5. Action sociale
2. Autonomie	6. Education
3. Aide sociale à l'enfance	7. Protection maternelle et infantile
4. Insertion	8. Ressources

La mise en œuvre des décentralisations (éditée par la loi du 13 août 2004 se traduit par le transfert de la Direction Départementale de l'Équipement vers le Département, des routes nationales d'intérêt local et des agents assurant l'entretien et l'exploitation de ces routes.

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien (dont le déneigement) et l'exploitation de la route départementale, entre St Quentin et le hameau des Coings sont effectués par le Conseil Général, Direction territoriale du voironnais-Chartreuse, basée à Voiron. Cette partie de voirie continuera d'être déneigée cette année, par Pascal COING-BELLEY. La partie Veurey / carrefour direction St Quentin/ village de Montaud, dépend de la même direction territoriale, mais avec d'autres modalités de déneigement. Ne soyez donc pas surpris, s'il advenait que des chutes de neige se produisent, ce n'est plus Pascal qui nettoiera la partie "Cote Maillet", mais ce sera fait malgré tout.

La réforme profonde de la Direction Départementale de l'Équipement, mise en place également depuis le 1^{er} janvier, a pour objectif d'assurer un service de proximité à la disposition de la population et des collectivités locales. Pour ce faire :

- Le pôle urbanisme de la subdivision de Voiron traite nos demandes de Permis de Construire (C'est le responsable du pôle, Monsieur Christophe NICOUUD qui est l'instructeur de nos dossiers).
- Le pôle ingénierie (toujours à Voiron) nous a attribué un contrôleur déjà connu, puisqu'il s'agit de Monsieur Jean-Jacques GARET.

Voilà très succinctement présentée la nouvelle organisation de la DDE et du Conseil Général. Peut-être trouvez vous cela un peu complexe..... Je partage ce point de vue.

Je termine, selon la formule traditionnelle, en vous présentant, personnellement et au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'année 2007 : santé, bonheur, réussite dans vos projets.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bienvenue aux nouveaux habitants

- Aurélie HANIN et Pierre-Yves SASSI Le Fayard
- Andrée BERRMANN La Combe
- Florence BRAMON et Frédéric NEMOZ La Combe
- Tristan ROBIN Le Village
- Anne CHAROTTE Le Village
- Rebecca et Adrien BALDELLI Les Etroits

Etat civil

Naissances :

- le 21 septembre, Léo, fils de Romain LAMBERT et Fanette VILLEMUS (Le Villard)
- le 19 décembre, Matis, fils de Orlando DUBRUL et Céline IGNESTA (Les Coings)

Décès :

- le 7 septembre, Théa TRAVOSTINO
- le 5 décembre, Pierre BERNARD-GUELLE

Relevé des compteurs d'eau

Si vous êtes amenés à quitter la commune, veuillez préalablement à votre départ, informer le secrétariat de mairie afin que le relevé de votre consommation d'eau puisse être effectué, et que votre abonnement soit résilié. Vous devrez également communiquer votre nouvelle adresse.

Quelques informations d'urbanisme

La plupart des travaux nécessitent préalablement à leur réalisation, le dépôt d'une déclaration en mairie et l'obtention d'une autorisation :

- **Permis de construire,**
- **Déclaration de travaux,**
- **Permis de démolir... etc...**

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune comporte quatre zones :

- UA avec un secteur UAa
- NA avec des secteurs NAa / NAb / NAc
- NC avec un secteur NCa
- ND avec un secteur NDcp

La zone UA est une zone urbanisable dense. Elle se situe au Village. Cette zone n'a pas de (COS) coefficient d'occupation du sol.

Le Secteur UAa est affecté essentiellement à l'habitat individuel isolé. Tout terrain constructible de ce secteur nécessite une surface minimum de 1500m² et le COS de ce secteur est de 0,15, ce qui donne la possibilité d'obtenir une SHON (surface hors œuvre nette) ou surface habitable de 1500m² x 0,15 = 225m²

La zone NA dite zone naturelle est une zone qui peut être urbanisée selon différents critères.

Le secteur NAa de cette zone requiert un plan d'ensemble d'urbanisation et nécessite, pour être constructible une surface minimum de 1500 m² par lot. Le COS est de 0,15. Les secteurs NAb et NAc nécessitent une surface minimum de 2000 m². Le COS est de 0,10.

La zone NC est une zone naturelle, qui ne sera pas équipée pour d'autres usages que pour l'exploitation des richesses naturelles existantes et en particulier l'agriculture.

Les bâtiments existants dans cette zone, notamment les granges qui ne sont plus utilisées pour une exploitation agricole font l'objet d'un inventaire dans le cadre de la modification du POS.

Le secteur NCa est le terrain de l'aérodrome.

La zone ND est une zone naturelle non urbanisable. Elle comprend les forêts. Elle intègre un secteur NDcp qui est le périmètre du captage des eaux de la commune.

Sur l'ensemble de la commune, et dans le respect du P.O.S.

- **Les toitures** doivent comporter au minimum deux pans, la couverture doit être en tuile.
- **Les clôtures** font l'objet de déclarations de travaux. Elles ne peuvent excéder 1,50m de hauteur. Pour les haies il est toléré 2m de hauteur. Il est souhaité qu'elles soient composées d'essences locales et variées.
- **Le stationnement des véhicules** doit être assuré sur le terrain privatif où est implantée la construction. Une surface de 25 m² par véhicule, y compris les accès immédiats est imposée. Dans la zone UA et les secteurs UAa, NAa, NAc il est exigé deux places de stationnement par logement dont une devra être intégrée à l'habitation (garage).

Lexique :	COS	coefficient d'occupation du sol
	SHON	surface hors œuvre nette
	SHOB	surface hors œuvre brute

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)



JOURNEE BOUDINS

NOUS INVITONS NOS FIDELES GASTROMOMES LE SAMEDI 27 JANVIER A NOTRE VENTE DE BOUDINS A LA SALLE DES FETES

FETE DU VILLAGE 2007

LA PREMIERE REUNION PREPARATOIRE AURA LIEU LE MARDI 3 AVRIL.

L'ENSEMBLE DES VOLONTAIRES SONT INVITES ET PLUS PARTICULIEREMENT LES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS PARTICIPATIVES.

LE BUREAU DE L'A.C.C.A. INVITE L'ENSEMBLE DES CHASSEURS A S'INVESTIR MASSIVEMENT A L'ORGANISATION DE CETTE ONZIEME FETE DU VILLAGE.

ORDRE DU JOUR

BILAN FINANCIER DEFINITIF
CHOIX DES ACTIVITEES
DESIGNATION DES RESPONSABLES D'ACTIVITEES
PLANNING

CHASSE EN ZONE PERIURBAINE : QUELLE PLACE POUR LES CHASSEURS ?

En début de saison, l'ACCA de St Martin le Vinoux a été confrontée à la présence d'un sanglier quelque peu agressif qui a blessé un chien (et pas un caniche !). L'intervention des chasseurs étant délicate dans la zone concernée interdiction d'intervenir dans un périmètre de 150 mètres d'une habitation, l'ACCA avec le soutien de la mairie et de la police municipale a bien informé les riverains du problème et des modalités de mise en œuvre du prélèvement de la bête. Les tirs d'affûts ont pu être réalisés sans conflits.

Extraits d'Info chasse Isère décembre 2006

INFO IMPORTANTE

LE BUREAU RAPPEL QU'IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS TOUCHER, DEPLACER OU EMMENER UN JEUNE ANIMAL QUI PARAÎT ABANDONNE. SA MERE VOUS OBSERVE ET ATTENDS QUE VOUS PARTIEZ POUR DEPLACER SON PETIT DANS UNE ZONE PLUS ISOLEE.

VŒUX DU PRESIDENT

LE PRESIDENT ET LE BUREAU DE L'ACCA DE MONTAUD SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2007 AUX CHASSEURS ET A LEUR FAMILLE, AINSI QU'AUX MONTAUDINES ET MONTAUDINS.

Le secrétaire Francis Colin

**Le sou des écoles
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2007**



Le Sou tient tout d'abord à remercier tous les montaudins et montaudines pour leur participation, notamment lors des ventes de pains et de croissants. Une nouvelle vente de pains et de croissants s'est déroulée le dimanche 4 février 2007.



Nous vous attendront également nombreux pour danser lors de la soirée à thème, CO-organisée avec l'ASCSM, du 24 mars 2007 animée par le groupe Clin d'oeil: années 70 & 80.

Le carnaval des enfants sera cette année dissocié de cette soirée, il aura lieu le samedi 21 avril 2007.



Toutes les sommes récoltées durant l'année scolaire 2005-2006 ont permis d'investir dans l'équipement pour une classe de raquettes à neige (nous espérons que les enfants pourront en profiter un peu cet hiver Cela dépendra effectivement des caprices de la météo!), mais également à l'organisation de sorties pour toutes les classes maternelles et primaires. Dans le précédent bulletin nous vous avons promis quelques chiffres: le budget du sou correspond une participation financière d'environ 68 € par enfant, avec pour cette année 86 enfants scolarisés à Montaud!



Pour cette nouvelle année scolaire, le père Noël s'est invité à l'école pour offrir une surprise aux enfants pendant que les parents partageaient un petit déjeuner.

Les sorties ont également commencé. Plusieurs classes se sont rendues au musée de Grenoble pour une visite guidée et une mise en pratique en atelier pour nos artistes en herbe.



L'équipe Sou des écoles: *Sur la photo (de bas en haut et de gauche à droite) :*

- Odile Gerbaux, Marcelyne Glenat-Jaime, Chrystel Brochand, Marie Guillaud Chaloin, BernadetteToinet-Beudet
- Nathalie Gilles, Sandrine Despesse, Lynda Chorot, Roselyne Iacono, Isabelle Morfin Simoens, Marion Corvez.

Absents sur la photo: Maya Bonnet-Eymard, Sylvie Daguet, Helene Dode Angelier, Nathalie Gustin, Claire Martre-Lizeretti, Ghislaine Pascal et Cécile Suptitz.

Montaud'ubohu & Montaud t'aime

Bonne année à tous, santé, bonheurs, réussites ... et vie associative pour faire vivre nos projets en mettant en commun nos capacités !

MONTAUD'UBOHU

La crèche de votre village accueille toujours un large et fidèle public : depuis septembre 06, 25 enfants dont 15 de Montaud, 6 de St Quentin et 4 pour La Rivière, Tullins, Veurey et Voreppe.

Le taux de remplissage moyen sur 2006 est de 78%.

Leur accueil est assuré par Annie Barbieri et Raquelle Protti, techniciennes petite enfance, Wendy Gartshore et Chantal Caselli, animatrices. Nous les remercions pour leur disponibilité, leurs compétences, leur amour des enfants. Au cours de l'année, ont été embauchés quelque temps, pour remplacement maladies congés ou formation : Angélique Stadelmann, Fabrice Argelès, Magalie Ageron et Martine David.

Depuis le 17 juillet 06, Karine Houlmière, infirmière DE ayant une formation spécifique et de l'expérience auprès d'enfants dirige l'équipe. Parent utilisateur, membre du BE en 2005-2006, elle assurait la conduite des réunions d'équipe et s'imprégnait des différentes facettes du poste depuis le départ de Mathilde en avril 06.

Présente 21 heures sur 4 jours les lundis matins, mardis après-midis, jeudis matins et vendredis après-midis, elle alterne l'accueil des enfants et familles, soins quotidiens, organisation de réunions, plannings de permanence des parents, développement de projets avec l'équipe, les parents et l'association.

Elle exprime ainsi son objectif :

Nous souhaitons continuer à développer un accueil de qualité correspondant aux besoins des parents et des enfants. Nous voulons aussi que la crèche reste investie par les parents, que ce soit un lieu d'accueil pour les enfants, un lieu d'échange pour les parents.

Elle y apporte ses compétences, son dynamisme, son ouverture, sa disponibilité, sa force de proposition, ses capacités relationnelles. Elle collabore ainsi pleinement avec et en synergie avec le bureau associatif : Elaboration, choix de projets puis mise en oeuvre.

Elle a à coeur la mobilisation, la cohésion de l'équipe, la poursuite de sa formation continue, l'adoption de nouveautés pouvant apporter un plus pour les enfants :

- ✓ Un cahier de liaison famille/crèche/famille, décoré par les enfants, le « Tohu-Bohu », véhiculant informations collectives et individuelles;
- ✓ l'organisation d'une collation collective, plutôt qu' individuelle, pour goûter de nouveaux aliments (fruits secs, jus de fruits, fromages ..) proposée alternativement par la crèche et par les parents;
- ✓ de nouveaux jeux dont des marionnettes, des instruments de musique, une grande maison pour imiter, se cacher et un aquarium (vive les soldes)
- ✓ dans l'atelier, le remplacement d'une table par un chevalet de peinture collectif, plus rationnel;
- ✓ enfin le hall d'entrée a été réaménagé avec des rangements supplémentaires ...

(toutes les installations étant réalisées par les bénévoles du bureau et l'aide de l'équipe)

2007 verra la réalisation d'une cabane extérieure en dur, plus grande et plus solide que l'existante : Investissement financé par votre Municipalité, que l'équipe et l'association remercient vivement.

Tous ces choix sont en cohérence avec le projet éducatif remanié en 2006, pour les 5 ans à venir, par des parents utilisateurs et des membres du bureau. Ce projet définit les valeurs éducatives fondamentales de la structure.

Le projet pédagogique, qui en décline les applications concrètes (activités proposées, rythme de la journée ...) est en cours d'élaboration par l'équipe, sous la responsabilité de Karine Houlmière.

Dans ce cadre se poursuivent :

- bimensuellement les interventions de Sophie Vuillet de la médiathèque intercommunale : elle fait rêver, avec ses jolies histoires !!

- notre présence aux invitations du RAM de Tullins et participations à ses animations (une matinée tous les deux mois);
- la formation régulière aux gestes de premiers secours (recyclage annuel pour chacun);
- l'accueil et la formation des stagiaires de tous niveaux d'études (cette fin d'année 2006 nous avons accueilli Clémence David, ex- Montaudine, pour 3 stages de 2 semaines);
- et pour le 30 janvier 2007, l'arrivée de Gwendoline Abraham, auxiliaire de puériculture diplômée en 2006, que nous embauchons pour 21 heures sur 3 jours et qui renforcera l'équipe en terme de qualification, conformément aux directives du Conseil Général (Service Petite Enfance) et à la législation sur le personnel des crèches parentales.

Rien ne pourrait être réalisé sans la disponibilité des bénévoles du Bureau élargi qui s'efforcent de gérer au mieux les personnes, l'administratif et le financier, l'appui très conséquent des parents assurant gardes et ménages hebdomadaires, et de nos partenaires financiers : la CAF, le Conseil Général et la Mairie de Montaud dont nous soulignons l'engagement fidèle et déterminé depuis la gestation du projet avant 2000 !

En particulier, la subvention de fonctionnement conséquente allouée pour 2006 participe à la pérennisation de la structure et à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants.

Cet engagement va permettre aussi la signature d'un deuxième Contrat Enfance avec la CAF (le premier s'étant terminé le 31/12/06), qui engage les parties pour 4 ans et permet en particulier le remboursement par la CAF de la plus grande partie des dépenses engagées par la Mairie pour la crèche. Pour information, la CAF se base sur le total de dépenses estimées par la Mairie. Exemple pour 2006 :

• estimation loyer + fluides+ intérêts d'emprunts	15 230 €
• aide au fonctionnement du Conseil Général	15 000 €
• subvention de fonctionnement versée par Mairie	16 000 €

Base de calcul pour contrat =	46 230 €
• Aide de la CAF versée à la Mairie (Base x 56%)	24 208 €
Dépenses réelles de la Mairie en 2006 :	
(15 230 + 16 000) – 24 208	<u>7 022 €</u>

Pour faire digérer ces chiffres, rien de tel qu'une fête ! Celle de l'Avent, organisée à la crèche le samedi 2 décembre 2006, a rassemblé enfants et parents (dont des « anciens » !) autour d'un apéritif-déjeunatoire fait « maisons » et des cadeaux ! Puis les jours suivants, durant l'Avent, les enfants ont ouvert un cadeau : pâte à modeler, puzzle, dînette, marionnettes « boggers-rollers » (mini siège à roulettes adopté par tous les âges)...

En bref, des enfants épanouis dans un cadre de plus en plus favorisant !

Crèche ... en pratique :

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

A compter de mi-mars, les permanences de gardes auront lieu les lundis, mercredis et vendredis après midis.

Les permanences de ménage du week-end seront assurées par une seule famille (au lieu de deux).

Grand ménage : samedi 12 mai 2007 (le précédent s'étant très bien déroulé, nous remettons cela !);

Fermeture : 18 mai (pont de l' Ascension), du 30 juillet au 19 août et le 2 novembre.

Ouverture le lundi de Pentecôte, 28 mai.

Renseignements au 04 76 93 35 98 (Les Ramées, à côté Salle des Fêtes)

MONTAUD T'AIME

Judo les lundis scolaires de 17h15 à 18h15

Un cours de judo pour débutants et jeunes pratiquants est désormais animé par le Judo-Club Veurey-Noyarey-Montaud depuis septembre 2006.

Nous remercions Fabrice De Bianchi, professeur de judo, qui avait accompagné nos enfants les deux années précédentes.

Ce sont Victor, professeur issu du Judo Club, et Jérôme Cavalli, cadre technique de la Fédération, tous deux bien appréciés, qui entraînent nos enfants.

Le succès est au rendez-vous puisque quinze enfants dont plusieurs filles fréquentent assidûment les tatamis ... prêtés par le Dojo de Veurey.

Les élèves apprennent le code des valeurs du judo « amitié, politesse, respect » en plus des exercices physiques.

Ils ont participé avec enthousiasme au 11ème mini tournoi du club, le 20 décembre 2006 à la Salle des Fêtes de Montaud, et récolté une moisson de médailles, ainsi qu'au stage multi activités organisé par le club à Veurey pendant les vacances de la Toussaint. Certains enfants, plus mordus, fréquentent en plus les cours à Veurey.

Danse

Montaud T'aime voulait proposer une activité complémentaire, comme la danse. Trouver un professeur n'a pas été une sinécure, et malheureusement elle n'a pu rester car elle n'arrivait pas à l'heure à son cours suivant. Les quelques séances qu'elle a animées se sont déroulées dans une excellente ambiance.

Gymnastique, les jeudis scolaires de 17h à 18h

Puis nous avons été orientés vers Céline Diaz, professeur de gymnastique, habitant Veurey et très motivée pour intervenir ici. Elle est très pédagogue et souriante et les enfants sont ravis de montrer leurs progrès en donnant un spectacle d'enchaînement à la fin de chaque séance. Douze fillettes et un petit gars fréquentent les cours.

Cirque

La proposition de stages de cirque de quelques jours pendant les vacances scolaires avec Sylvain Héraud, professeur dans plusieurs structures, a été reconduite avec succès : 12 enfants à la Toussaint et 14 à Noël dont plusieurs de Saint Quentin et de la Rivière, avec une formule de 10h30 à 15h00, dont la pause pique-nique, et la possibilité de compléter la journée d'accueil à la crèche.

Prochain stage proposé : les 22 et 23 février 2007 de 10h30 à 15h00 à la salle des fêtes de Montaud. **MONTAUD T'AIME** : Lynda 04 76 93 30 14

Association Notre Dame des Sommets (A.N.D.S.)



Suite aux résultats de la Fondue vigneronne de 2006, nous envisageons la restauration des vitraux de l'église. Des devis ont été demandés.

Nous vous rappelons la date de notre prochaine Fondue 2007 qui sera le 13 octobre.

Nous comptons sur vous pour retenir cette date. Merci.

L Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud
Une association en mouvement !!!



L'ensemble des membres du conseil d'administration de l'association vous souhaite une **bonne et heureuse nouvelle année 2007** et vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Evénements et décisions concernant le dernier trimestre de l'année 2006

Le nouveau bureau de l'ASCSM est ainsi constitué :

Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard – Colombière Montaud – 04 76 93 34 27

Secrétaire : Joëlle Coing-Roy – Les Platières Montaud – 04 76 93 63 83

Trésorière : Monique Bonnassieux – Les Maîtres Montaud – 04 76 93 65 90

assistées de : Paulette Belle / Corinne Colin / Micheline Joyeux-Bouillon
Claire Martre-Lizzeretti / Elisabeth Michel.

La soirée « Salsa » du 18 novembre 2006

Cette soirée fut l'occasion pour la plupart des participants de tous les âges de découvrir et de pratiquer cette danse d'origine Cubaine. Le groupe RAMIRO CALDERON a rendu cette soirée chaleureuse et a enchanté le public.

Programme des Journées 2007

Dimanche 21 Janvier 2007 : Fête de la St ANTOINE ou Fête des Laboureurs.

Les brioches seront offertes par Corinne Colin et Stéphane Coing-Belley.

Samedi 24 Mars 2007 : Fête du Printemps et Soirée en collaboration avec le Sou des Ecoles.

Samedi 26 Mai 2007 : Journée « Bric-Broc »

Après-midi Echanges (plantes, plats, recettes, etc.) et soirée Jeux de Société.

Commencer, dès à présent, à penser à quels semis vous allez faire pousser en vue des futurs échanges !!!! ou alors quelle bonne recette vous allez pouvoir échanger avec d'autres "cordons bleus".

Fin juin 2007 (date à confirmer) : Concert donné par la chorale.

Rappel des activités « ASCSM »

→ **Tai Chi** animé par **Fernando Merendao** - Tél. : 04 76 93 64 49

Cours le mercredi à 19h30 - à la salle des fêtes

→ **Chorale** animée par **Nicole Marchesini** - Tél. : 04 76 93 64 74 (Paulette Belle)

Le lundi à 20h30 - à la salle des fêtes

→ **Gymnastique** animée par **Chantal Château** - Tél. : 04 76 93 67 83

Le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 20h00 à 21h00

et « Gym Douce » le mercredi de 8h30 à 9h30 - à la salle des fêtes

→ **Couture animée par Malou Daguet** - Tél. : **04 76 93 63 14**

Le lundi de 15h à 17h - à la salle des fêtes

→ **Anglais animé par Evelyne Bernard-Guelle** - Tél. : **04 76 93 60 13**

Le Vendredi de 8H45 à 10H15 - à la salle des fêtes

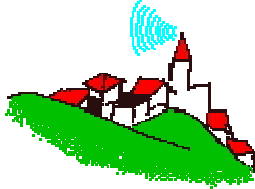
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des souhaits ou des idées à formuler.

ASSOCIATION MONTAUD SANS FIL

ASSOCIATION LOI 1901 Développement des Réseaux Wifi et Satellites

Mairie de MONTAUD Responsable : BELLE François

Tél. : 04 76 93 64 74 Courriel : fbelle@wanadoo.fr



MONTAUD SANS FIL ?



(Vue de la salle de cours Ordiséniors)

L'équipe d'animation de l' Association Montaud Sans Fil est heureuse de présenter leurs vœux les plus sincères aux Montaudines et Montaudins. Des vœux de joies, de bonne santé et de la réalisation de tous les projets pour 2007.

Bienvenue aux nouveaux adhérents et aux nouveaux abonnés utilisateurs du réseau WIFI.

Notre projet expérimental de la wifi dans le cadre d'une initiative du Parc du Vercors se poursuit, nous avons à développer et améliorer le réseau en particulier dans le haut de Montaud : les Coings, le Vif de la Claie, les Muets, par l'intermédiaire de deux points hauts. Une deuxième ligne ADSL sur la commune réservée à la wifi est à envisager.

Nous nous sommes équipés d'un serveur qui nous permet de gérer au mieux l'utilisation du réseau entre les internautes abonnés.

Notre association a offert à ce jour, la possibilité à une quarantaine de foyers de Montaud de se connecter sur Internet à un débit correct, hors de la liaison téléphonique onéreuse et de bas débit. Cette initiative sera sans doute abandonnée, si tous les foyers de Montaud obtiennent un jour une ligne ADSL. Dans l'immédiat, notre réseau wifi a encore de bonnes raisons de perdurer.

On peut très bien vivre sans télé, sans radio, sans journaux, et sans internet.

Nos enfants, nos petits enfants, dans leur travail, leurs loisirs, leur éducation utilisent l'ordinateur. Celui-ci fait parti de la vie quotidienne de notre société, il est une porte ouverte sur le monde, dans tous les domaines. Il sera difficile de passer outre.

Pour notre part, loin de nous isoler et d'ignorer les amis, la famille, les autres, le monde, il est un des éléments qui nous permet de communiquer, d'échanger, de commercer, de rencontrer les autres.

« Notre vie d'homme n'a t-elle pas pour raison principale de connaître l'autre et si possible de partager cette vie ? »

C'est sans doute l'euphorie des vœux de la nouvelle année, qui a motivé les propos de l'auteur du texte ci-dessus.

Revenons à notre vie associative.

Rappel : Cotisation annuelle : 10€

Abonnement wifi : 15€/mois pour un particulier,

20€/mois pour une entreprise ou une administration,
pour un débit en moyenne de 100 Kbits/sec.

La formation Ordiséniors de 12 Montaudins s'est terminée en septembre.

Pour parfaire cette formation, il va être créé un site Internet dans le cadre du Parc du Vercors, où les internautes en difficultés de manipulations pourront obtenir des conseils pour une meilleure utilisation. Une affaire à suivre...

Pour votre information, Montaud sans Fil met à disposition des associations, de la mairie, de l'école et de tout autre acteur de la vie sociale, le site WEB www.montaud.com et vous invite à participer à des formations qui vous permettront d'être autonomes dans la rédaction de vos articles et pour la mise à jour de vos pages sur le site Web.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de vous faire connaître rapidement.

Egalement, vous trouverez sur le site WEB bigbrother.montaud.com un outil de surveillance du réseau Wifi qui vous permettra de visualiser en direct toute l'activité du réseau (nom de connexion : guest sans mot de passe).

Enfin, nous mettrons à votre disposition à la fin du trimestre un serveur de fichiers central où vous pourrez échanger entre adhérents vos fichiers, photos,...et des adresses email en montaud.com »

Pour l'Equipe Montaud Sans Fil : François Belle, Président

Association Chanteloube

« *Faites que le rêve dévore votre vie* » (A. de St Exupéry)

ce sont nos vœux pour 2007

En Mai, des journées portes ouvertes (dates non arrêtées)

Tous les jeudis : l'atelier d'art plastique est ouvert entre 14h et 17h

En préparation : Les journées du patrimoine de septembre 2007 porteront sur les charbonnières (fabrication artisanale du charbon de bois). Toutes les connaissances et bonnes volontés sont les bienvenues.

Une réunion est prévue pour le 6-02-2007 à l'atelier à 19h30.

Ces journées prévoient une information sur ce qui a été une activité économique importante au début du siècle dans notre région, une exposition d'art contemporain, et bien sur, une soirée festive.

Association des Aînés

Voici les activités de la saison 2007 :

- Rencontre habituelle tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois, à 14 heures à la salle des fêtes.
- Assemblée Générale le mardi 23 janvier à 14 heures salle des fêtes.
- Déplacement des aînés mardi 27 mars à Voreppe, espace Maurice Vial, pour une rencontre amicale de belote.
- Mardi 12 juin Déplacement du club entraide et loisirs à Montaud, rencontre de belote accompagnée d'un goûter.

Le bureau.

Judo Club Veurey-Noyarey-Montaud

Groupe judo

La section judo de Montaud compte 15 judokas qui s'entraînent le lundi soir de 17h15 à 18h15 sous la direction de leur professeur, Victor LAVENAS. Ils sont initiés aux principes techniques du judo, aux exercices gymniques avec une pédagogie ludique dans le respect des valeurs morales de cet art martial.



Tournoi de Montaud

Le 1^{er} tournoi de judo organisé à la salle des fêtes de Montaud a rassemblé une centaine de judokas. L'après midi a commencé par un échauffement collectif pour permettre à nos jeunes sportifs de se mettre en jambes et pour certains, d'évacuer le stress de ce premier tournoi. Les judokas ont pu ensuite se confronter dans des combats âprement disputés sous la direction bienveillante des adolescents du club qui ainsi se confrontent aux difficultés du rôle d'arbitre. La journée s'est terminée par la remise des récompenses et un goûter, le tout dans une ambiance très conviviale et très fair play.



INFORMATIONS DIVERSES

La fête des laboureurs

Dimanche 21 janvier, comme chaque année, depuis des temps immémorables, le " bayard" (qui figure en première page du présent bulletin) a été dépoussiéré, décoré avec une multitude de produits de la terre, des champs et des forêts et rempli de brioches par les crochonneurs sortants Corinne COLIN et Stéphane COING-BELLEY (au deuxième rang), et les rentrants Michel MURDINET et Claudie REY qui remplaçait dignement Michel NOËL, éloigné de Montaud ce jour là.

Après la bénédiction par le Père MOLLARET au cours de l'office célébré en l'église Sainte Marie Madeleine, quasi trop exigüe pour contenir les nombreux croyants (en la brioche, bien sûr !) ces gourmandises furent distribuées à l'assemblée par les organisateurs.

Pour continuer cette matinée si bien commencée, un apéritif servi à la salle des fêtes, décorée avec goût, permit d'établir le lien avec le savoureux repas concocté spécialement pour la circonstance par

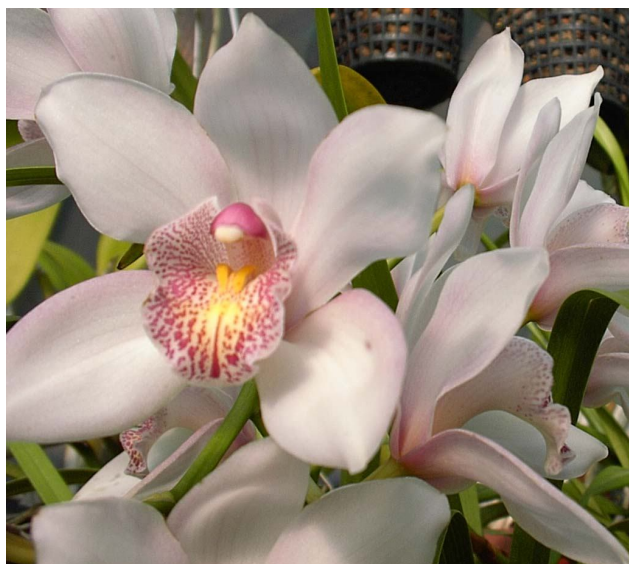
TRAIT' ALPES de Saint Martin le Vinoux. Le menu est volontairement non transmis aux lecteurs, afin qu'ils ne regrettent pas une nouvelle fois d'avoir été absents.

Chansons et anecdotes s'enchaînèrent jusque tard dans la nuit.

Organisation réussie pour Corinne et Stéphane.... Rendez-vous en 2008, avec Michel et Michel...



Ferme de l'Espinasse - Brigitte & Fernando -



Les Cymbidium étaient à l'honneur, ce dimanche 28 janvier, dans la grande salle d'accueil, lors de la porte ouverte.

Ces orchidées supportent de gros écarts de température entre le jour et la nuit (5°C ou même moins la nuit et jusqu'à 30°C le jour).

Cette année, presque tous les Cymbidium de Fernando étaient en fleurs !

Nous avons profité de cette après midi pour :

- Parler Orchidées : culture et caractéristiques des cymbidium.
- Admire la collection de Fernando.
- Regarder les films vidéo sur les orchidées de la ferme.
- Proposer à la vente les produits de la ferme : confitures, sirops, noix, crèmes et baumes, eaux florales, huiles de macération, jus de pomme ou de poire, géranium rosat en pots.

Pensez à en parler à vos amis, lors d'une prochaine exposition et amenez vos appareils photos !

Vous êtes formidables !!!

- 4.200 € ont été remis aux responsables de l' AFM à l'issue du 5^{ème} Montaud Show.
- Plus de 40 personnes ont participé à l'organisation de cette soirée.
- 340 spectateurs sont venus applaudir nos artistes amateurs.
- 6 heures de spectacle ont massé nos zygomatiques sur 2 jours.



Ni ceux qui se retrouvent torchon, chiffon, carpettes après avoir dégusté un tout-à-l'égout de trop.

Et depuis, nous ne comptons plus les personnes qui demandent des nouvelles de Madame Piche ...

Tout cela pour quoi ?

- Pour faire avancer la recherche et accompagner les malades dans leur quotidien.
- Pour combattre l'indifférence et la maladie et transformer la recherche en traitements.
- Pour tenter de redonner le sourire à des enfants qui comptent tellement sur nous.

Cette année encore, c'est le succès de la solidarité, de l'entraide et de la générosité. On prépare l'année prochaine au bar de la Marine. On recommencera et ce sera encore mieux !!!

Les organisateurs

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Repas et Colis de NOËL 2006 aux aînés de MONTAUD

C'est le mardi 12 Décembre 2006 que les aînés de la Commune ont été conviés par le CCAS au repas traditionnel des plus de 65 ans dont l'habitation principale est à Montaud.

- 53 personnes ont plus de 65 ans,
- 33 personnes ont participé au repas offert,
- 15 personnes ont reçu un colis, dont 3 spéciaux pour personnes hospitalisées,
- 5 personnes ont souhaité ne pas participer au repas et n'ont pas désiré le colis.

Aux 33 aînés cités ci-dessus, 23 personnes amies, invitées ont participé au repas, qu'ils ont réglé de leurs propres deniers, dont M. le Maire, son épouse, et quelques membres du CCAS.

Suite à l'apéritif d'accueil, le Président du CCAS a souhaité la bienvenue à tous, sans oublier de rappeler le souvenir de ceux qui, hélas nous ont quittés en 2006 :

- Augustine CHOROT le 1^{er} avril,
- Théa TRAVOSTINO le 7 septembre,
- Pierre BERNARD-GUELLE le 5 décembre.

L'excellent repas servi par le traiteur « Trait' Alpes », sélectionné par le CCAS a été apprécié des convives.

Au dessert, une composition florale a été offerte à chaque dame.

Des histoires, des chansons ont meublé et clôturé cette journée, dans une ambiance amicale et chaleureuse.





Don du sang... Don de plasma...

Etablissement Français du Sang (E.F.S.)
29 avenue des Maquis du Grésivaudan
38701 LA TRONCHE
Tél. 04.76.42.43.44
N° Vert 0 800 0080 57

**Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable
qui permet chaque année de soigner 500 000 personnes.**

Le don de plasma : chaque jour, 500 dons de plasma sont nécessaires.

Le plasma permet de préparer des médicaments pour soigner :

- Les grands brûlés et les accidentés en état de choc qui ont besoin d'un apport d'albumine important.
- Les hémophiles atteints de troubles de la coagulation qui nécessitent la prise régulière de médicaments dérivés du plasma contenant des protéines coagulantes.

Ce qu'il faut savoir ... avant de donner son plasma

- ✓ Quelles sont les conditions pour être donneur de plasma ? **Avoir entre 18 et 65 ans et être reconnu médicalement apte au don.**
- ✓ Dois-je être à jeun pour donner mon plasma ? **Non, au contraire, il est recommandé de s'alimenter et de boire de l'eau avant un don.**
- ✓ Combien de fois puis-je donner mon plasma ? **Jusqu'à 20 fois par an avec un intervalle de 2 semaines entre chaque don de plasma.**
- ✓ Le don de plasma est-il plus fatiguant qu'un don de sang total ? **Non, le plasma se régénère en quelques heures et les autres constituants (globules rouges et plaquettes) sont restitués au donneur. Ce don, même s'il est plus long, n'est donc pas plus fatiguant.**
- ✓ Si je donne du plasma, puis-je continuer à donner du sang total ? **Oui, il est simplement nécessaire de respecter un délai de 8 semaines entre chaque don de sang total. Les dons de plasma peuvent ainsi s'intercaler entre 2 dons de sang total.**

Comment se déroule un don de plasma ?

- Le don de plasma s'effectue uniquement sur rendez-vous.
- L'entretien pré-don et les contrôles biologiques sont identiques à ceux effectués lors d'un don de sang total.
- Le prélèvement est réalisé à l'aide d'un appareil permettant de recueillir uniquement le plasma (600 ml). Les autres composants du sang (globules rouges et plaquettes) sont restitués au donneur.
- Après le don vous êtes accueilli dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

Le don de plasma dure entre 1 h et 1 h 30 (entretien médical, prélèvement et collation).

Vous pouvez rejoindre aussi les prochaines collectes pour un don de sang total à Tullins les **12 et 19 février 2007, puis les 26 juin, 05 juillet, 30 octobre et 05 novembre.**

Médiathèque Intercommunale Lis-Là



Comme chaque automne, la médiathèque programme une animation sur le thème de l'exposition installée pour quelques semaines dans ses locaux.

Pour 2006, « **Les marionnettes** », cela pourrait paraître classique.

Et pourtant Guignol ou Pinocchio ne sont plus les seuls représentants du genre.

Le spectacle « Les aventures de Solo » (de la compagnie LuluLarme) programmé à la salle des fêtes de Saint Quentin l'a prouvé. Solo la petite graine fluo a emmené le public à travers les saisons, du fond des océans jusqu'à la terre ferme, à la rencontre d'animaux étonnants. La magie était telle que quelques paillettes de rêve sont restées longtemps accrochées dans les yeux de certains, une fois la lumière revenue.

Est-ce le tarif réduit pour les adultes (eh non, ce n'était pas une erreur !) qui a incité les « grands » à assister à cette soirée, quoiqu'il en soit, il a presque fallu pousser les murs tant les spectateurs étaient nombreux.

Pour compléter cette animation, les enfants ont pu s'exercer à la fabrication de marionnettes, suivant différentes techniques, au cours d'ateliers encadrés à la médiathèque. Marionnette-chaussette, marotte, marionnette à fil, l'originalité et la créativité n'ont pas fait défaut au cours de ces séances très appliquées. Chaque enfant a laissé parler son imagination et les marionnettes ainsi réalisées ont pris vie au cours d'une mini-représentation autour du castelet.

Moments beaucoup plus calmes mais néanmoins enrichissants :

* **Café-feuille-thé**

Temps d'échanges autour de lectures, café-feuille-thé a pris son rythme et c'est avec plaisir et enthousiasme que se partagent avis et points de vue.

* **Club ados**

Même principe que café-feuille-thé mais pour les ados. Beaucoup de passion anime les débats.....qui ose dire que les jeunes ne lisent plus ?

Atelier Scrapbooking

Une fois par mois (lundi matin ou jeudi soir), ces ateliers réunissent des passionnés, débutants ou avertis dans les locaux de la médiathèque. Ce nouveau loisir donne l'occasion de mettre en valeur ses photographies grâce à des techniques que Cécile Suptitz, l'animatrice, partage avec enthousiasme



Noël en chaussettes....

.....**Quelle drôle d'idée !!!**

Et pourtant, au XIX^{ème} siècle, au Québec, la coutume voulait que les enfants disposent au pied de leur lit, une chaussette afin que le père Noël puisse y déposer des cadeaux.

L'équipe de la médiathèque s'est donc inspirée de cette tradition pour décorer murs et étagères. Guirlandes, calendrier de l'avent, tableaux et décors vitraux, en

mousse, en tissu, en carton et même en cire, les chaussettes se déclinent sous toutes les formes. Le père Noël y sera-t-il sensible ?

L'après-midi « contes de Noël » a réuni à la médiathèque de nombreux enfants, très étonnés d'entendre Yveline leur révéler que le père Noël avait des chaussettes noires à points rouges ! Quant aux gâteaux partagés pour le goûter, ils étaient en forme dechaussettes, bien évidemment.



Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une bonne année 2007

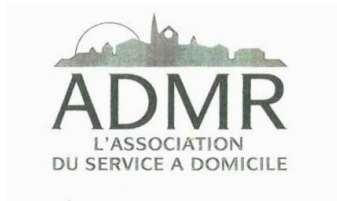
La Médiathèque Intercommunale Lis-Là est ouverte :

Mercredi 9h-12h et 14h-17h

Vendredi 16h-19h

Samedi 9h-12h et 14h-16h

L'Aide à Domicile en Milieu Rural-



Maison des Services
6 Place Charles Daclin
38210 ST QUENTIN SUR ISERE
Téléphone 04 76 31 3711

Une date à retenir pour la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera à St Quentin sur Isère

vendredi 25 mai 2007

Vous pouvez faire appel à nos Bénévoles :

- Mme TOINET-BEAUDET Bernadette
- Mme MURDINET Brigitte

L'Association Source de Vie

Depuis plusieurs années, **l'association Source de Vie** forme de futurs bénévoles à l'écoute et à l'accompagnement de personnes atteintes de maladies graves ou en fin de vie, à l'hôpital comme à domicile. Le temps donné aux malades et à leurs proches est précieux pour ceux et celles qui le reçoivent, précieux aussi pour ces bénévoles au grand cœur.

Etre présent à celui qui souffre sur le chemin de sa maladie fait dire à quelqu'un :

« Tu ne peux faire à ma place le parcours qui est le mien, mais ta compagnie, ta proximité me sont indispensables. »

Afin de pouvoir renforcer notre présence pour répondre aux demandes, l'association lance un appel à toute personne intéressée.

contacts :

- Source de Vie Grenoble :04 76 22 15 50
- Source de Vie Tullins (Jocelyne PELLOUX) : 04 76 65 40 22

Montaud,, il y a ...

MONTAUD il y a 150 ans ! C'était en 1857. La population était de 507 Habitants.
(Textes glanés dans les archives des délibérations des conseils municipaux)

MONTAUD il y a 100 ans ! C'était en 1907. La population n'était plus que de 337 Habitants

A quoi peut on attribuer la diminution de la population de 170 personnes en 50 ans (1857/1907) ? Cela est bien avant l'exode rural. Si vous avez une réponse, merci de nous la communiquer.

Séance du Conseil Municipal du 12 juillet 1857.

Après avoir ouï les propos de M. Hyppolite VOLMAT, maire de la commune, concernant le désir de nombreux habitants d'obtenir un service postal quotidien, les membres du conseil municipal sollicitent M. le préfet pour qu' un tel service soit créé sur la commune.

Le 16 novembre 1857.

On procède à l'installation de l'instituteur public Monsieur GIRAUD pour la commune de Montaud. *« Nous lui avons représenté que tout fonctionnaire, avant d'entrer en fonction, doit prêter serment prescrit par la loi et dont la teneur suit : Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur, à quoi il a répondu : Je le jure. »*

Séance du 20 novembre 1857.

Elle concerne le changement de date de la foire de l' Albenc. Cette foire du 2° lundi de septembre est fixée au 2° lundi de juillet de l'année suivante.

Le conseil municipal ayant ouï la lecture de la délibération sus- énoncée, donne son avis en consentant volontiers au dit changement d' époque de la foire précitée.

Séance du 21 novembre 1857.

Suivant une demande de Monsieur Le Préfet, il est question de mettre la position de l'institutrice en conformité avec celle de l'instituteur : Il est fort désagréable pour l'institutrice d'être obligée de demander son paiement a chacun des parents qui ont placé des enfants dans son école. Les uns payent, et d'autres non. Pour l'année dernière la rétribution scolaire des parents a produit 140 F. Le traitement fixe annuel de la commune pour l'institutrice est de 100 F. soit au total : 240 F.

Il est donc décidé que le paiement des parents serait requis par le percepteur, en fonction des états trimestriels des élèves fournis par l'institutrice au percepteur.

Nous n'avons pas de renseignements sur le nombre d'élèves par classes à cette date, ni la répartition entre garçons et filles, mais il est inscrit dans les archives les Noms des enfants indigents ou nécessiteux, qui pouvaient être scolarisés gratuitement.

Séance du conseil municipal du 17 février 1907.

Diverses décisions sont approuvées par les élus, suite aux propositions du maire Monsieur Séraphin MICHEL :

- Deux demandes de mise en congé de famille pour des soldats de la classe 1903, dont les parents âgés ne peuvent plus assurer les travaux pénibles de leur exploitation agricole.

- Demande à l'administration forestière pour la vente d'une coupe de bois de 300m³, afin que les ressources de cette vente permettent de régler les dépenses à faire sur les bâtiments communaux, notamment la charpente du presbytère, et les travaux de réparation des chemins vicinaux et ruraux, dont le chemin qui dessert la forêt communale de Pierre Taillée.

- Demande d'élargissement de un mètre cinquante, du chemin du nouveau cimetière qui ne fait que deux mètres, afin d'en faciliter l'accès.

Séance du conseil municipal du 21 avril 1907.

- Vote d'un crédit de 600 F. pour effectuer la construction d'un mur de soutènement du chemin rural de la Poyat, détérioré par des éboulements continuels. Le travail sera exécuté par l'entreprise VERCELLINO de St Quentin s/ Isère.

Les élus décident de la location du presbytère à M. l'abbé BOURGET desservant la paroisse de Montaud, pour la somme de 50 F. par an, prime d'assurance et impôts de toute nature à la charge du locataire. Un bail est établi pour une durée de 18 ans à partir du 1er avril 1907.

Séance du conseil municipal du 26 mai 1907 :

- Une décision est votée pour effectuer un emprunt de 7.722 F. destiné à poursuivre les travaux de prolongement du chemin vicinal N°1 dit des Coings. Cet emprunt est souscrit auprès de la caisse nationale des retraites aux taux de 5,5% d'une durée de 30 ans.

- Pour l'affouage de Bois Vert il est nommé Monsieur BRUSSIN Louis comme entrepreneur de cette coupe.

- Il est procédé à la désignation des élus délégués pour la révision des listes électorales de 1908. Sont retenus : MM. MURDINET Jean, PONCET Florentin, BRUSSIN Louis.

- Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour l'adjonction d'un service télégraphique au service téléphonique. La commune prend à sa charge l'indemnité de port des télégrammes à domicile par le gérant.

- Une information est donnée aux élus concernant une circulaire préfectorale demandant une participation aux communes sur l'enseignement du tir à la carabine dans les écoles primaires.

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2007

Cette feuille est destinée à remplacer la page 6 du "Recueil d'informations" diffusé en août 2006.

LOCATION SALLE DES FETES		
	location 48 heures	location 24 heures
particulier résident et contribuable à Montaud	120,00	90,00
particulier limitrophe	120,00	90,00
particulier extérieur	500,00	400,00
association de Montaud	80,00	60,00
association voisine	120,00	90,00
association extérieure	600,00	500,00
entreprise	750,00	750,00
caution pour la salle	2 000,00	2 000,00
LOCATION MATERIEL SONO		
location matériel	65,00	65,00
caution pour le matériel	1 000,00	1 000,00
LOCATION VAISSELLE		
location ensemble vaisselle	40,00	40,00
location couverts seulement	25,00	25,00
PHOTOCOPIES		
	photo noir & blanc	photo couleur
format A4 (21 x 29,7) recto	0,10	0,20
format A4 (21 x 29,7) recto & verso	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto & verso	0,40	0,80
TICKETS CANTINE & CARTES GARDERIE (C.C.V.I.)		
carnet de 10 tickets pour cantine	43,30	
carte mensuelle pour garderie 1 enfant	33,50	
carte mensuelle pour garderie 2 enfants	63,00	
carte mensuelle pour garderie 3 enfants	88,00	
carte mensuelle pour garderie au-delà de 3 enfants	88,00 € + 29,00 €/ enfant	
carte de garderie journalière	5,00	
FACTURATION EAU & ASSAINISSEMENT		
	au 01/09/2005	au 01/09/2006
prime fixe	53,55	54,60
redevance par m3 consommé	0,72	0,74
redevance Agence de l'eau, par m3 consommé	0,05	0,08
redevance pour assainissement par m3 d'eau consommée	0,64	0,67
redevance parc à bestiaux par m3 consommé	1,15	1,18
RACCORDEMENTS AUX RESEAUX		
raccordement au réseau d'eau	230,00	
raccordement au réseau d'assainissement		
maison avec fosse septique	457,35	
maison sans assainissement individuel	2744,08	
CONCESSIONS AU CIMETIERE		
concession de 15 ans	230,00	
concession de 30 ans	460,00	
concession de 50 ans	770,00	